

CODE DE VIE



RÈGLEMENT 1

Toute forme d'intimidation, de harcèlement, de violence verbale et de violence non verbale est interdite.



RÈGLEMENT 2

Je suis respectueux et poli.



RÈGLEMENT 3

Je prends soin du matériel et de mon environnement.



RÈGLEMENT 4

Je me conduis de façon sécuritaire.



RÈGLEMENT 5

Je respecte le code vestimentaire et les règles d'apparence prescrits par l'équipe du Collège.



RÈGLEMENT 6

J'adopte un comportement approprié favorisant un bon climat d'apprentissage.



RÈGLEMENT 7

Il m'est interdit d'avoir en ma possession un appareil électronique, à moins d'une autorisation contraire d'un membre de la direction.



RÈGLEMENT 8

Je respecte le code d'éthique sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.



RÈGLEMENT 9

J'arrive à l'heure à mes cours.



RÈGLEMENT 10

Il m'est interdit de sortir des limites des terrains du Collège ou de m'absenter de mes cours. J'ai l'obligation de me rendre au bureau du suivi des élèves lorsque demandé.



COLLÈGE
CHARLES-LEMOYNE